



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

ÉCOLE DOCTORALE
DROIT ET
SCIENCES POLITIQUES,
ÉCONOMIQUES ET DE GESTION

A l'attention de :

Madame KRAFFT Jackie, Madame BELLONE Flora, Madame DEHARBE Karine, , Monsieur DIBIAGGIO Ludovic, Monsieur LERAY Grégoire, Monsieur LUPPI Philippe, Madame MAYRHOFER Ulrike, Madame MILLET-DEVALLE Anne, Monsieur REIS Patrice, Madame ROUBY Evelyne, Monsieur RUMPALA Yannick, Madame Pauline TÜRK, Monsieur CHARLIER Christophe.

Doctorants élus :

Madame DIELEN Iлона , Monsieur ELIDRISSI Rayane , Madame FAUGÈRE Odélie, Monsieur MALAFRONTE Olivier, Madame PRIGENT

Représentants Socio-économiques

Madame MAGARO Patrizia

Personnel administratif :

Madame DIOP Rokhaya, Madame PIECZYRAK Iwona,

Membre invité :

Monsieur BRUNO Olivier, Monsieur LATOUR Xavier, Monsieur MONTAGNAT Johan, Monsieur NAPOLETANO Mauro,

Nice, le 10/10/2023

Chers membres du Conseil,

Je vous prie de trouver ci-après le compte rendu de la réunion de notre conseil qui s'est déroulée

Le mardi 3 octobre 2023

de 17h30 à 19h00

en présentiel à l'Ecole Doctorale, salle 409, Campus Trotabas, UniCA.

Étaient présents :

Madame KRAFFT Jackie, Madame BELLONE Flora, Madame DEHARBE Karine, Monsieur DIBIAGGIO Ludovic, Monsieur LERAY Grégoire, Madame MAYRHOFER Ulrike, Madame MILLET-DEVALLE Anne, Madame ROUBY Evelyne, Monsieur RUMPALA Yannick, Madame Pauline TÜRK, Madame DIELEN Iлона, Monsieur ELIDRISSI Rayane, Madame FAUGÈRE Odélie, Madame DIOP Rokhaya, Madame PIECZYRAK Iwona, Monsieur BRUNO Olivier.

Étaient excusés :

Monsieur LUPPI Philippe, Monsieur REIS Patrice, Monsieur CHARLIER Christophe, Monsieur MALAFRONTE Olivier, Madame PRIGENT, Madame MAGARO Patrizia, Monsieur LATOUR Xavier, Monsieur MONTAGNAT Johan, Monsieur NAPOLETANO Mauro.

La séance commence à 17h 30.

Le conseil aborde dans l'ordre les points à l'ordre du jour :

1. Accueil Nouvelle Gestionnaire + programmation réunion interservices avec les gestionnaires de laboratoire

La direction de l'ED a le plaisir de présenter au conseil Mme Rokhaya DIOP, nouvelle gestionnaire à mi-temps de l'Ecole Doctorale. Au sein de l'ED, Madame DIOP sera plus particulièrement en charge de la gestion financière, de l'appui administratif à la gestion des formations doctorales, du suivi des co-tutelles internationales. Pour rappel aux membres du conseil, Madame DIOP effectue son autre mi-temps au sein du service financier du campus Trotabas.

Sur proposition de la direction de l'ED, le conseil s'accorde sur les propositions de dates du 24/10/23 ou 07/11/2023 pour l'organisation de la réunion interservices entre l'Ecole Doctorale et les gestionnaires de laboratoire. Les personnes concernées seront contactées pour arrêter le jour qui convient le mieux à tous. Le programme prévisionnel de cette rencontre est le suivant :

1) Point ADUM (gestion des doctorants et des encadrants, requêtes diverses au système...), 2) Point sur les soutenances, 3) Point sur l'Aide de l'ED au financement des doctorants, 4) Point sur les mobilités internationales entrantes et sortantes des doctorants, 5) Questions diverses.

2. Lancement de la Cellule Formation.

Comme annoncé lors du conseil du 17 Juillet 2023, l'Ecole Doctorale a recruté deux chargés de mission « Formation Doctorale » : Monsieur Paolo ZEPPINI, pour le domaine Economie-Gestion, et Madame Gwenaëlle CALLEMEIN pour le domaine Droit et Sciences Politiques. La cellule formation doctorale composée de la direction et direction adjointe de l'ED, des deux chargés de mission, d'un ou de deux représentants des doctorants volontaires, et des gestionnaires de l'ED se réunira le 17 octobre 2023 pour le lancement des actions de la cellule.

3 Arrêt du Calendrier des évènements 2023-2024 :

Le calendrier suivant est arrêté pour les grands évènements de l'Ecole Doctorale.

Mercredi 25 octobre 2023: Welcoming Meeting des nouveaux doctorants (1A) et 2A n'ayant pas pu assister l'an passé. (sur le créneau 14h-16h)

Vendredi 29 mars 2024 : Cérémonie Solennelle de Remise des Diplômes et des prix de thèse 2023 (sur le créneau 16h30-20h30)

Vendredi 31 mai 2024 : Doctoriales : Journée interdisciplinaire thématique de l'ED DESPEG. (sur le créneau Journée)

Concernant la cérémonie de remise des diplômes et des prix, le conseil décide de positionner cette cérémonie un peu plus tard dans l'année académique (fin mars à la place de début février) et ceci afin de synchroniser complètement la remise des prix de thèse d'une année donnée avec celle des diplômes de doctorat de la même année. Ainsi, en 2024, seront éligibles au prix de thèse 2023, toutes les thèses soutenues en 2023 et non pas seulement celles soutenues entre le 01/01/2023 et le 31/09/2023.

Pour tenir compte du fait que durant l'année de transition 2024, seront également éligibles au prix de thèse 2023, les thèses soutenues entre le 01/10/2022 et le 31/12/2022, le conseil émet un avis favorable sur la proposition de la direction d'augmenter exceptionnellement la dotation des prix de thèse de 3000 à 4000 euros pour cette année 2024 et ceci afin d'ouvrir exceptionnellement la possibilité de prix ex-aequo dans les disciplines ou le nombre de thèses éligibles sera particulièrement élevé.

Concernant les Doctoriales, qui prennent la forme d'une journée interdisciplinaire thématique, un premier tour de table fait émerger la thématique de *l'Intelligence Artificielle* ou plus généralement de *l'adaptation au changement technologique* comme thème possible pour l'édition 2024. Les choix du thème et de la conférence invitée seront rediscutés et arrêtés lors du prochain conseil.

4. Mise à jour des listes d'encadrants sur ADUM

Ce point sera abordé lors de la réunion interservices entre les gestionnaires de laboratoire et les gestionnaires de l' ED DESPEG.

5. Point Publication Doctoriales 2023 dans la Revue Lex

Ce dossier est géré par Philippe LUPPI en sa qualité de directeur adjoint de l'ED: Ce dossier spécial sur le thème des « nouveaux défis de la mondialisation » comportera la conférence invitée de Marcelo Varela, 5 communications de doctorants, et une introduction-conclusion rédigées respectivement par Flora BELLONE et Philippe LUPPI. Philippe espère pouvoir envoyer le dossier complet à la revue Lex pour relecture d'ici la mi-novembre.

6. Point Budget ED

L'ED informe le conseil que le budget 2023 de l'ED devrait être entièrement dépensé en couvrant l'ensemble des dépenses prévisionnelles à l'exclusion des Prix de thèse 2023 (3000 euros prévisionnels) qui sont reportés sur le budget 2024 compte tenu du changement de calendrier.

7. Dossiers individuels à discuter : inscription/réinscription :

Deux dossiers individuels de demande d'admission en Doctorant (1ere année) sont étudiés en conseil, le premier pour validation d'un diplôme équivalent au titre de MASTER, le second pour vérification des critères d'excellence de la candidature. Le conseil émet un avis favorable concernant le premier dossier et un avis défavorable concernant le second dossier.

8. Questions diverses

Le directeur du CERDP demande l'avis du conseil sur le cas d'un doctorant étranger qui souhaite se réinscrire en 7^{ième} année, en garantissant une soutenance à horizon février 2024. Le problème de ce doctorant est que sans réinscription, il perd le droit à son titre de séjour, ce qui rend très compliqué la finalisation de son travail juste avant soutenance.

L'Ecole Doctorale propose d'autoriser cette inscription dérogatoire en 7^{ième} année dès octobre si les directeurs de thèse et de laboratoire s'engagent au respect d'un calendrier de soutenance notamment, pour le directeur de thèse, par la désignation d'un jury et d'une date prévisionnelle de soutenance.

La réunion prend fin à 19h10.

Bien cordialement,

Professeure Flora BELLONE

Directrice de l'Ecole Doctorale DESPEG